

# PANORAMA

Cahier thématique



Le contrôle de la tuberculose bovine : un défi « Une seule santé »



# PERSPECTIVES



# DOSSIER



# AUTOUR DU MONDE

*L'infection à *Mycobacterium bovis* chez des animaux sauvages a été décrite pour la première fois en France en 2001, puis détectée chez des grands ongulés et des blaireaux prélevés par des chasseurs dans des zones où des foyers de tuberculose bovine ont également été détectés chez les bovins. Les préoccupations croissantes concernant la tuberculose chez les animaux sauvages ont conduit la Direction générale de l'alimentation (DGAL) et les principaux organismes français œuvrant dans les domaines de la santé animale et la gestion de la faune sauvage à mettre en place un dispositif national de surveillance de la tuberculose bovine chez les animaux sauvages non captifs.*

Ce dispositif, dénommé **Sylvatub**, coordonne les activités de divers partenaires nationaux et locaux. Il a pour principal objectif de détecter et de suivre l'infection à *M. bovis* chez les animaux sauvages en associant des protocoles de surveillance passive et active suivant le niveau de risque défini pour chaque territoire du pays. La surveillance active (événementielle) repose sur l'identification de *M. bovis* (détection moléculaire) :

- a)** dans les lésions évocatrices de tuberculose observées sur les ongulés prélevés par les chasseurs
- b)** chez les ongulés trouvés morts ou mourants
- c)** chez les blaireaux tués sur les routes.

Une surveillance ciblée est également mise en œuvre chez les blaireaux, les sangliers et les cerfs élaphe sur des échantillons provenant d'animaux piégés ou chassés dans des zones à risque.

À l'exception d'un cas inexplicable chez un sanglier, l'infection à *M. bovis* chez des animaux sauvages vivant en liberté a toujours été détectée à proximité de foyers de tuberculose chez des bovins, dus à des souches infectieuses de *M. bovis* présentant le même génotype. Depuis 2012, la tuberculose à *M. bovis* fait l'objet d'un suivi actif dans ces zones infectées et elle a été détectée principalement chez les blaireaux et les sangliers avec des taux de prévalence apparente respectivement de 4,57–5,14% et 2,37–3,04% en fonction de la méthode de diagnostic utilisée (culture ou amplification en chaîne par polymérase), de la période de collecte d'échantillons et de la zone concernée. Des cas sporadiques ont également été détectés chez le cerf et le chevreuil.

Cette surveillance a démontré que l'infection à *M. bovis* en France implique de multiples hôtes, dont les bovins et diverses espèces sauvages, dans différentes régions (Fig. 1). Cependant, les taux de prévalence restent inférieurs à ceux observés chez les blaireaux au Royaume-Uni ou chez les sangliers en Espagne.

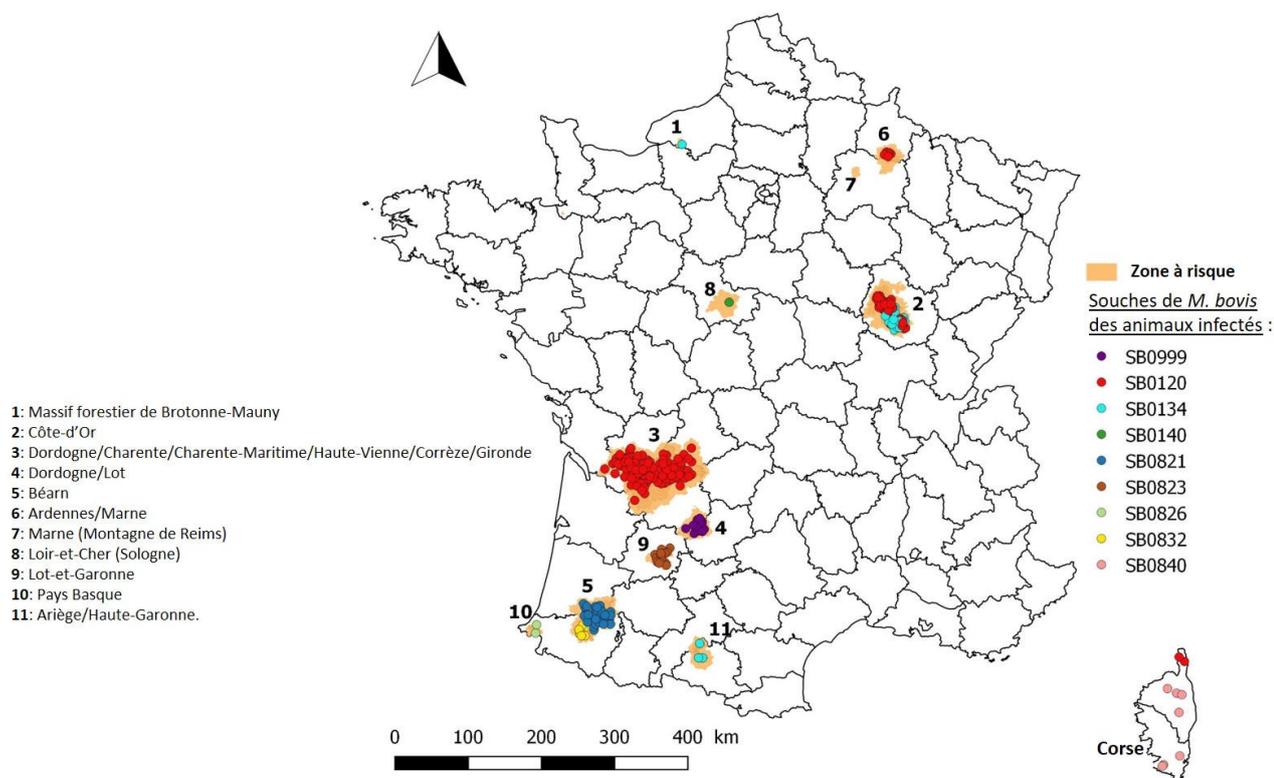


Fig. 1. Localisation des différentes souches de *Mycobacterium bovis* dans la faune sauvage en France

DOI de l'article de recherche original paru dans *Frontiers in Veterinary Science* :  
<https://doi.org/10.3389/fvets.2018.00262>

## AUTOUR DU MONDE

### INITIATIVES DU RÉSEAU

# Infection à *Mycobacterium bovis* chez les animaux sauvages en France

Évaluation d'après les données du système national de surveillance Sylvatub (Résumé d'un article)

#### MOTS-CLÉS

#blaireau, #faune sauvage, #France, #Frontiers in Veterinary Science, #Mycobacterium bovis, #sanglier, #surveillance, #Sylvatub, #tuberculose bovine.

## AUTEURS

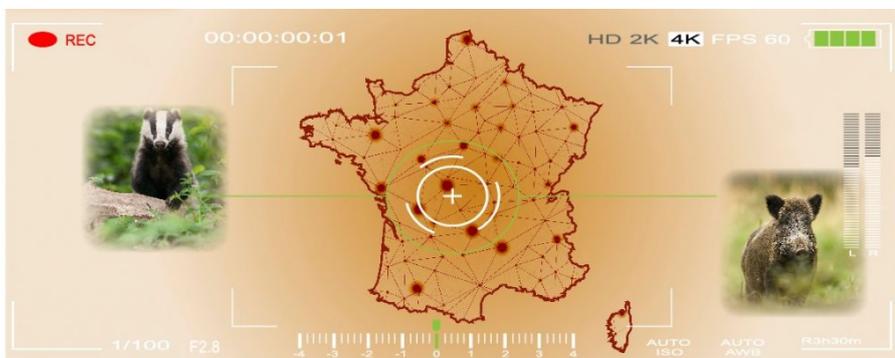
Édouard Réveillaud<sup>(1)</sup>, Stéphanie Desvaux<sup>(2)</sup>, Maria-Laura Boschioli<sup>(3)\*</sup>, Jean Hars<sup>(2)</sup>, Éva Faure<sup>(4)</sup>, Alexandre Fediaevsky<sup>(5)</sup>, Lisa Cavalerie<sup>(5)</sup>, Fabrice Chevalier<sup>(5)</sup>, Pierre Jabert<sup>(5)</sup>, Sylvie Poliak<sup>(6)</sup>, Isabelle Tourette<sup>(7)</sup>, Pascal Hendrikx<sup>(1)</sup> & Céline Richomme<sup>(8)</sup>

- (1) [Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail \(ANSES\)](#), Unité Coordination et appui de la surveillance, Maisons-Alfort (France). Adresse actuelle d'Édouard Réveillaud : Direction régionale de l'alimentation de Nouvelle-Aquitaine, Limoges (France).
- (2) [Office national de la chasse et de la faune sauvage \(ONCFS\)](#), Direction de la recherche et de l'expertise (DRE), Auffargis (France).
- (3) [Université Paris-Est – ANSES](#), Laboratoire national de référence pour la tuberculose, Maisons-Alfort (France).
- (4) [Fédération nationale des chasseurs \(FNC\)](#), Issy-les-Moulineaux (France).
- (5) [Direction générale de l'alimentation \(DGAL\)](#), Bureau de la santé animale, Paris (France).
- (6) [Association française des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires publics d'analyses \(Adilva\)](#), Paris (France).
- (7) [Fédération nationale des groupements de défense sanitaire \(GDS France\)](#), Paris (France).
- (8) Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES), [Laboratoire de la rage et de la faune sauvage de Nancy](#), Malzéville (France).

\* Contact auteurs : [maria-laura.boschioli@anses.fr](mailto:maria-laura.boschioli@anses.fr)

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cet article ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans cet article. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabricant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.



## RÉFÉRENCES

1. Réveillaud É., Desvaux S., Boschioli M.L., Hars J., Faure É., Fediaevsky A., Cavalerie L., Chevalier F., Jabert P., Poliak S., Tourette I., Hendrikx P. & Richomme C. (2018). – Infection of wildlife by *Mycobacterium bovis* in France: assessment through a national surveillance system, Sylvatub. *Front. Vet. Sci.*, **5** (Art 262). <https://doi.org/10.3389/fvets.2018.00262>.

**L'OIE** est une organisation internationale créée en 1924. Ses 182 Pays membres lui ont donné pour mandat d'améliorer la santé et le bien-être animal. Elle agit avec l'appui permanent de 301 centres d'expertise scientifique et de 12 implantations régionales présents sur tous les continents.



Suivez l'OIE sur [www.oie.int](http://www.oie.int)



@OIEAnimalHealth



World Organisation for Animal Health - OIE



OIEVideo



World Organisation for Animal Health



World Organisation for Animal Health (OIE)



Version digitale : [www.oiebulletin.com](http://www.oiebulletin.com)



**ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ ANIMALE**  
*Protéger les animaux, préserver notre avenir*

12, rue de Prony - 75017 Paris, France  
Tél. : +33 (0)1 44 15 18 88 - Fax : +33 (0)1 42 67 09 87 - [oie@oie.int](mailto:oie@oie.int)